



[Référence]	Version N°1	Site Charleville	Page 1/5
Profil de poste cadre de santé des services pédiatriques			

1. Identification du poste

Cadre de santé

2. Cadre légal

- Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé
- Décret n° 2012 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 26 décembre 2012 relatif à l'échelonnement du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière
- Fiche métier des encadrants d'unités de soins et d'activités paramédicales (répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie fonction publique hospitalière).

3. Zone de responsabilité

3.1 Géographique

La zone géographique se situe au niveau des services pédiatriques :

- Les Urgences Pédiatriques (RDC)
- La Néonatalogie (1^{er} étage, lettre A)
- La Pédiatrie (3^{ème} étage, lettre E), et l'HDJ de pédiatrie

La zone géographique intègre également l'ensemble des services du pôle 5 FME (Femmes Mères Enfants).

3.2 Matérielle

Le cadre est responsable de l'ensemble du matériel spécifique nécessaire et indispensable à la prise en charge des enfants hospitalisés dans les différentes unités des services pédiatriques.

3.3 Positionnement dans la structure

a) Liaisons hiérarchiques

- Directions des soins, cadres de pôle et cadres supérieurs de santé
- Le cadre a sous sa responsabilité hiérarchique :
 - Les IDE/PDE
 - Les auxiliaires de puériculture et aides-soignantes
 - La psychomotricienne de néonatalogie (CAMPS)

b) Liaisons fonctionnelles

Le cadre est amené à travailler en liaisons fonctionnelles avec :

- Le médecin chef de pôle
- Le médecin pédiatre chef de service
- Les pédiatres du service



[Référence]	Version N°1	Site Charleville	Page 1/5
Profil de poste cadre de santé des services pédiatriques			

- Les gynécologues-obstétriciens du secteur naissance
- Les cadres du pôle 5
- La psychologue de néonatalogie
- L'orthophoniste de néonatalogie
- La diététicienne référente du service
- Les ASH de la filière FME
- Les secrétaires de pédiatrie
- L'assistante sociale référente du service (ou sa remplaçante)
- L'ensemble du personnel exerçant au sein du pôle 5 FME (Site de Charleville et Site de Sedan).
- Les techniciens biomédicaux.
- Les kinésithérapeutes.
- Les services de pharmacie, laboratoire, ...
- Les directions fonctionnelles de l'établissement.

c) Liaisons externes à l'établissement

Le cadre peut également être amené à être en contact et à travailler avec des personnes extérieures à l'établissement telles que :

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- L'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
- Le personnel du CMP La Citadelle (équipe pédo-psychiatrique)
- Les cadres ou responsables des services d'accueil et d'hébergement pour enfants (MADEF, Don Bosco, CRFME, ...)
- Le personnel du CHU de Reims (URIP ou autres services) lors de transfert
- Les formateurs des instituts de formation (IFSI, IFAP)

4. Les horaires

- Le cadre travaille en horaire de jour, adaptant ceux-ci au travail quotidien afin d'avoir une présence effective nécessaire pour l'accomplissement de sa mission.
- Le cadre est au forfait, soit sur la base de 39h/semaine avec 19 RTT ou en décompte horaire.
- Les horaires de travail sont modulables en fonction des activités et après accord du cadre de pôle.
- Pour mener à bien la mission de gestion des équipes de nuit, le cadre est amené à exercer ses fonctions de nuit, que ce soit pour l'évaluation du personnel et des prises en charge, la diffusion d'information mais également pour une continuité des soins jour / nuit.
- Il planifie ses congés annuels et ses formations en concertation avec son binôme cadre , le cadre de pôle



[Référence]	Version N°1	Site Charleville	Page 1/5
Profil de poste cadre de santé des services pédiatriques			

5. Contenu du poste

5.1 Animation et encadrement des équipes

- Gérer le personnel de jour et de nuit de l'unité en veillant à ce que les effectifs soient en adéquation avec les besoins de l'unité.
- Assurer la gestion des équipes au quotidien : temps de travail, absences, périodes de repos et congés dans le respect de la législation et intégrer les données dans l'outil informatique de gestion du temps.
- Adapter les ressources humaines et gérer les compétences.
- Apporter un appui technique ou de l'écoute au personnel placé sous sa responsabilité.
- Transmettre l'information entre la direction et les professionnels.

En collaboration avec le cadre du pôle 5 et le médecin chef de service :

- Il assure un fonctionnement efficace et efficient des services pédiatriques (Urgences pédiatriques, Néonatalogie, Pédiatrie grands enfants et nourrissons, HDJ).
- Il participe à la définition des projets des unités, au regard du projet de service.
- Il organise une prise en charge globale des enfants hospitalisés afin d'apporter des réponses adaptées à ses besoins de santé, notamment en actualisant les fiches de postes des différents acteurs paramédicaux du service dans le cadre de la gestion prévisionnelle des métiers et compétences.
- Il a un rôle d'encadrement et d'animation au sein de l'équipe paramédicale.
- Il est l'interlocuteur privilégié des techniciens biomédicaux concernant l'ensemble du matériel présent dans l'unité.
- Il est responsable et garant de la qualité des soins dispensés dans son unité.

5.2 Organisation / gestion des ressources humaines

Le cadre :

- Etablit et organise le travail en tenant compte des spécificités du service (élaboration des plannings, gestion prévisionnelle des congés et absences prévues des agents...)
- Evalue la charge de travail des services au quotidien afin de mettre en adéquation les besoins en personnel paramédical et l'activité du service. Il réactualise les profils de poste des différents personnels paramédicaux.
- Anime les réunions d'information et de travail en favorisant la communication et l'expression de l'ensemble du personnel paramédical des services.
- Règle les situations conflictuelles professionnelles avec calme et sérénité.
- Favorise l'émergence de projets notamment en terme d'amélioration de la qualité des soins dispensés et accompagne ceux-ci en concertation avec le médecin chef de service et le cadre de pôle.
- Veille aux respects des règles institutionnelles.
- Recense les différents référents du service (hémovigilance, hygiène, matériovigilance...) et facilite la transmission d'informations à l'ensemble du personnel concerné.



[Référence]	Version N°1	Site Charleville	Page 1/5
Profil de poste cadre de santé des services pédiatriques			

- S'assure d'une transmission efficace de l'information entre les équipes de jour et de nuit, en associant le personnel de nuit aux projets et réunions de service.
- Favorise le signalement d'incidents ou de risques en sensibilisant l'ensemble du personnel à cette nouvelle culture.

5.3 Matériel et entretien

- Il est responsable de l'ensemble du matériel utilisé dans son unité, s'assure de son fonctionnement en mettant en place des fiches de traçabilité pour les vérifications. Il met en place un système de communication efficace pour la prise en charge des matériels défectueux notamment avec le service biomédical.
- Il favorise l'uniformisation des chariots d'urgence, rendue d'autant plus nécessaire par la présence de pédiatres intérimaires et établit les protocoles et procédures indispensables à une utilisation sécuritaire du matériel biomédical
- Il participe à l'élaboration du plan d'investissement (gestion prévisionnelle et suivi des dispositifs médicaux) en conciliant innovations techniques et enjeux économiques.
- Il fait assurer la maintenance des locaux afin de les garder dans un état proche du neuf.

5.4 Conseil – Communication

- Il développe une expertise en matière de soins spécifiques aux secteurs d'activité.
- Il favorise et développe la communication au sein du service.
- Il participe aux réunions du pôle 5 ainsi qu'à l'ensemble des réunions institutionnelles. Il participe également au staff du matin (8h45) avec l'ensemble des pédiatres et internes.
- Il participe aux transmissions du service afin de rendre celles-ci plus efficaces, notamment avec l'utilisation des transmissions ciblées.
- Il favorise la communication avec les patients, mais surtout avec leurs familles au regard de la population accueillie.
- Il établit avec l'ensemble des intervenants extérieurs des relations privilégiées favorisant la prise en charge des enfants et nourrissons accueillis dans les différentes unités.

5.5 Activités diverses

- Il participe, en fonction de ses disponibilités, aux réunions du réseau de périnatalité en accompagnant les médecins référents en fonction des différents thèmes abordés.
- Il organise l'accueil et l'encadrement des étudiants et des nouveaux professionnels au sein du service. Il développe des outils spécifiques afin de mener à bien cette activité tels que l'élaboration d'un livret d'accueil spécifique au service, par exemple.
- Il prend en compte les besoins et les nécessités de formation :
 - du personnel nouveau pour une adaptation à l'emploi,
 - des personnels,
 - de lui-même.



[Référence]	Version N°1	Site Charleville	Page 1/5
Profil de poste cadre de santé des services pédiatriques			

- Il propose et élabore avec le cadre de pôle le projet de formation continue pour l'ensemble du personnel paramédical, en adéquation avec les objectifs du service, du pôle et du projet d'établissement notamment dans le cadre de la Formation Professionnelle.
- Il participe à l'élaboration de référentiels, procédures et protocoles spécifiques au fonctionnement du service et à leur réactualisation.

6. Particularités du poste

- Le poste à temps plein nécessite un réel travail de coordination sur les trois services pédiatriques avec les personnels mais aussi de collaboration avec le médecin chef de service, les pédiatres responsables des unités et le cadre de pôle.
- Il est amené à remplacer le cadre de maternité lors de ses absences.

7. Compétences spécifiques et comportement requis

7.1 Savoir être

- **Acceptation de la critique** : doit être capable de recevoir des remarques et/ou des commentaires sur son travail dans le but de s'améliorer
- **Respect de l'horaire et assiduité au travail** : doit avoir une présence active, régulière et soutenue sur le lieu de travail en tenant compte des impératifs du poste.
- **Autonomie** : doit se prendre en charge selon ses responsabilités de façon à réaliser ses tâches au moment opportun.
- **Expression et communication** : doit utiliser la parole en choisissant un vocabulaire et un ton adaptés à la personne et aux circonstances.
- **Capacité d'adaptation** : doit réussir à résoudre un problème ou proposer une solution et utilisant les ressources disponibles.
- **Efficacité et prévenance** : avoir le souci constant de la recherche de la qualité, aller au-devant des besoins et démontrer de la curiosité en regard des tâches du métier.
- **Esprit d'équipe** : être capable de travailler avec les autres de manière solidaire en contribuant par ses idées et ses efforts.
- **Hygiène professionnelle et personnelle** : respecter les règles d'hygiène hospitalière et prendre soin de son hygiène corporelle.
- **Intégrité professionnelle** : réaliser son travail sans vouloir abuser ou blesser les autres.
- **Jugement** : décider, face à un ensemble de faits, des actions appropriées.
- **Maîtrise de soi** : être capable de faire face à une situation particulière en faisant preuve de sang-froid et de contrôle.
- **Organisation, vigilance et persévérance** : préparer son travail en satisfaisant aux exigences et à l'efficacité du métier. Fournir l'effort nécessaire afin de terminer ses tâches à accomplir selon le résultat attendu.
- **Protection** : adopter un comportement sécuritaire pour soi et pour les autres.
- **Respect du matériel et des locaux** : tenir compte des règles d'utilisation des différents matériels, respecter les lieux de travail.



[Référence]	Version N°1	Site Charleville	Page 1/5
Profil de poste cadre de santé des services pédiatriques			

- **Secret professionnel** : se tenir au respect du secret professionnel et à la non-divulgence d'information concernant un patient.
- **Confidentialité** : tenir compte des prescriptions de la réglementation, des procédures administratives et des règles de fonctionnement (confidentialité, respect de la charte des réseaux sociaux et utilisation du téléphone portable, ...)

7.2 Capacités spécifiques au poste

- Être capable de générer et d'entretenir un climat de collaboration avec l'ensemble de l'équipe médicale et paramédicale, en respectant les valeurs énoncées dans les règles professionnelles.
- Être capable de reconnaître et de gérer les situations conflictuelles, par la négociation et la remise en question. Il doit à cet égard connaître ses limites.
- Avoir un grand sens de l'organisation, une rigueur dans l'accomplissement des différentes activités et une capacité de réajuster ses connaissances pour anticiper et organiser les services de façon efficiente.
- Doit être capable d'analyser une situation et de proposer des solutions adaptées (savoir arbitrer et/ou décider entre les différentes propositions dans un environnement donné)
- Acquérir une maîtrise des outils informatiques couramment utilisés au sein de l'établissement (Word, Excel, Easily, Agilettime, ...)
- Connaître le fonctionnement de l'établissement et le mode de financement de celui-ci (Tarification à l'activité)
- Savoir repérer les situations d'urgence nécessitant d'ajuster l'effectif et agir en conséquence dans la limite de ses compétences et en faisant appel aux ressources adaptées.
- Intégrer l'urgence dans la gestion du temps de travail.
- Favoriser les échanges avec les autres services.
- Avoir, acquérir et actualiser ses connaissances en pédiatrie.
- Développer des compétences particulières :
 - En matière d'alimentation des nouveau-nés relatifs à l'allaitement maternel, l'allaitement artificiel et le début de la diversification.
 - En matière de dextérité et de technique de réanimation.
 - En ce qui concerne les pathologies pédiatriques les plus fréquemment rencontrées dans le service (bronchiolite, gastro-entérite, pyélonéphrite....)
 - En ce qui concerne l'éducation thérapeutique de l'enfant sur les pathologies chroniques du diabète, de l'asthme...
 - En ce qui concerne la prise en charge de la douleur chez l'enfant.
 - En matière de capacités d'observation et d'analyse (signes cliniques d'une pathologie sous-jacente chez un enfant, signal d'alarme concernant les difficultés dans la relation parents- enfant, etc.).



[Référence]	Version N°1	Site Charleville	Page 1/5
Profil de poste cadre de santé des services pédiatriques			

Calme, écoute, maîtrise de soi, honnêteté, franchise, loyauté, équité, dynamisme et disponibilité sont des qualités requises pour l'exercice de ces missions.